

MAIRIE D'ORELLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 MARS 2010 à 19h

PRESENTS : PERRET Aimé, CHATEL Serge, MAZZOTTA Noëlle, FONTAINE Annick,
DARMENDRAIL Anne, MARTINET Pierre, PERRET Valérie ANCELLIN René,
BELLUARD Jean-Claude, TRAVERSAZ Willy et GRUART Philippe
SECRETAIRE DE SEANCE: ANCELLIN René

• Approbation du compte rendu de la réunion précédente

- Le compte-rendu de la réunion du 19 janvier 2010 est approuvé à l'unanimité.

• Affaires foncières

- Le Conseil prend connaissance d'une demande d'acquisition d'un lot au lotissement du Crêt du Vlè, il décide de proposer le lot n°12, qui a été viabilisé en même temps que ceux de la seconde tranche.

• Avenant n°1 lot gros oeuvre – logement Bonvillard

- Il autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché pour la création d'un logement à Bonvillard.

• Avenant n°2 pour les travaux de mise en souterrain des réseaux au Chef-Lieu

- Il autorise le Maire à signer l'avenant n°2 avec le groupement d'entreprises VINCI CONSTRUCTION TERRASSEMENT / CBR TP/ APPIA SAVOIE LEMAN pour les travaux de mise en souterrain des réseaux et l'aménagement d'espaces publics au Chef-Lieu.

• Approbation des décisions prises par la Régie

- Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Exploitation de la Régie Electrique qui s'est tenue le 3 février 2010 dont les décisions sont approuvées à l'unanimité :

- la présentation et l'approbation du Compte Administratif 2009, ainsi que l'affectation du résultat.

- la présentation et l'approbation du Budget Primitif 2010.

- la prolongation pour 2010 de la promotion du visa PROMOTELEC sécurité électrique avec la participation financière de la Régie de 300€ aux particuliers qui remettent en conformité leurs installations électriques.

• Subvention exceptionnelle

- Il décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 150 € à l'Association Artistique Modanaise afin de participer à leur déplacement à LYON au Concours International de Danse.

• Comptes Administratifs 2009 et de Gestion

Le Conseil approuve à l'unanimité les Comptes Administratifs 2009 de la Commune, du CCAS, du lotissement du Crêt du Vlè ainsi que celui de la Régie Electrique et fixe les affectations de résultats.

- CCAS : le Compte Administratif 2009 présente un excédent de 921,71 € en fonctionnement, il est donc décidé de reporter cet excédent sur le budget de fonctionnement 2010.

- Lotissement : le Compte Administratif 2009 présente un excédent de fonctionnement de 177 056,00 € affecté en excédent de fonctionnement reporté, et un besoin de financement de 306 552,70 € reporté en déficit d'investissement.

- Commune : le Compte Administratif 2009 laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 2 919 054,93 € et un besoin de financement de 1 376 771,66 € en section d'investissement. L'excédent d'exploitation est affecté en réserve d'investissement du budget primitif 2010 pour 2 519 248 € le reste, soit 399 806,93 € étant affecté en excédent de fonctionnement reporté.

Les comptes de gestion du receveur, identiques aux Comptes Administratifs, sont approuvés à l'unanimité.

• Questions diverses

- Le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant n°7 à la convention de délégation de service public (DSP) passée avec la SARL Rose Altitude pour l'exploitation du Chalet-Refuge Chinal Donat. Cet avenant fait le point des biens de retour, de reprise et des biens propres en début d'année 2010.

- Il prend connaissance de la mise en révision du PLU de Modane, mais n'a aucune observation à faire.

- Il approuve le rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable et d'assainissement établi au vu des relevés de la DDASS.

- Il annule la délibération prise le 26 octobre 2009 approuvant la création et les statuts du syndicat intercommunal Synergie sur la demande des services de l'Etat.

- Il autorise le Maire à contracter un emprunt pour financer les travaux de construction d'un réservoir d'eau potable au Chef-Lieu.

Le Secrétaire de Séance,
ANCELLIN René

Le Maire,
Aimé PERRET